



FICHE N°4

FAIRE VIVRE LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT AU QUOTIDIEN

Les conseils de développement ont testé différents modes de fonctionnement et d'organisation durant 20 ans. Cette fiche propose de capitaliser sur les pratiques, en livrant quelques clés de réussite issues de l'expérience des conseils de développement.

AU SEIN DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Construire un véritable collectif



Définir un projet et des valeurs communes qui orientent l'action du conseil de développement et fédèrent les membres.

Garantir l'expression de chacun, en accompagnant notamment les personnes moins habituées à prendre la parole en public ou à participer aux débats.

Veiller à ce que les membres disposent d'une information actualisée sur les activités du conseil, les rendez-vous et les événements, grâce à un site internet, des courriels ou une lettre d'information.

Ouvrir le conseil de développement



Ouvrir les séances de travail à des expertises extérieures afin d'enrichir les réflexions.

Diversifier la composition du conseil de développement pour bénéficier d'une plus grande variété de compétences et de points de vue.

Aller à la rencontre des habitants et des acteurs de terrain afin de repérer les signaux faibles.

"Professionaliser" les travaux



Déployer des méthodes de travail participatives et créatives, et former les membres à leur usage afin de renouveler les approches et de ne pas se limiter à une expertise strictement technique.

Organiser certaines séances plénières en répartissant le temps entre l'adoption des contributions, l'échange avec les élus et des temps de production collective.

Former les animateurs des groupes de travail aux pratiques collaboratives et aux méthodes d'animation de la réflexion collective.

Confier l'animation des groupes de travail à un binôme paritaire, associant par exemple un profil expérimenté et un regard plus novice.

DANS LES RELATIONS AVEC L'INTERCOMMUNALITÉ

Assurer une indépendance dialoguante

Organiser

des temps d'échange entre le conseil de développement, les élus et les services afin de construire une relation de confiance et de donner du sens aux contributions.

Garantir

l'indépendance des réflexions du conseil de développement.

Mettre à disposition

une ingénierie pour accompagner les travaux du conseil de développement.

Formaliser les relations pour préciser le mandat et les missions du conseil de développement

Formaliser

dès le départ les relations entre le conseil de développement, les élus et les services, en co-élaborant un cadre de coopération.

Préciser

les modalités de saisine et les attentes des élu-es, afin que le conseil de développement puisse apporter un regard complémentaire aux approches techniques des services ou des experts.



VIS-À-VIS DE L'EXTÉRIEUR

QUELQUES BONNES PRATIQUES

- ✓ Disposer d'un site internet accessible, bien référencé et mis à jour régulièrement.
- ✓ Organiser des événements ouverts au grand public (conférences-débat, cafés citoyens...) et en assurer la diffusion via les réseaux sociaux et la presse quotidienne locale.
- ✓ Développer des liens avec les autres instances et démarches participatives du territoire, et entretenir des relations avec d'autres conseils de développement à différentes échelles : pôle métropolitain, département, région, niveau national.
- ✓ Engager des partenariats avec d'autres institutions du territoire, telles que les agences d'urbanisme ou les acteurs du monde académique.

